



SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

PUBLIÉ LE 29/04/2020 - MIS À JOUR LE 16/02/2021

Suivi des effets indésirables des médicaments utilisés dans la prise en charge de la COVID-19 en date du 29/04/2020

Dans le cadre de deux enquêtes de pharmacovigilance, les centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) de Dijon et de Nice assurent le suivi des effets indésirables rapportés chez les patients COVID-19. Les données de ces enquêtes sont discutées de façon hebdomadaire au sein d'un comité spécifique de l'ANSM, afin d'identifier des signaux potentiels, d'envisager les mesures à prendre et d'alerter, le cas échéant, les professionnels de santé et les patients.

Nous rappelons la nécessité de signaler tout effet indésirable observé chez les patients traités pour une infection COVID-19 auprès du Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) de la région concernée ou via [le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du Ministère de la santé](#).

Suivi des effets indésirables des médicaments utilisés dans la prise en charge du COVID-19 - Chiffres clés - en date du 29/04/2020 (30/04/2020)



Bilan des effets indésirables validés dans la base nationale de pharmacovigilance concernant les patients pris en charge dans le contexte d'une infection à SARS-CoV2 et des cas de mésusage (30/04/2020) - CRPV Dijon



Bilan des effets indésirables validés dans la base nationale de pharmacovigilance concernant les patients pris en charge dans le contexte d'une infection à Covid19 et des cas de mésusage (30/04/2020) - CRPV Nice

